



## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003 / AONO/RE/DK/P.BTRI/CDPM/2022 DU 23/08/2022

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET  
DE L'ENERGIE DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT : DOTATION PONCTUELLE - Exercice 2022**1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA KADEY, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie de la kadey, Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie.

**2- MONTANT PREVISIONNEL DES TRAVAUX.**

Le montant prévisionnel des travaux est de 5 000 000 (cinq millions) de franc CFA

**3- PARTICIPATION**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais intéressées justifiant les capacités techniques, financières et juridiques requises.

**4- FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par dotation ponctuelle, Exercice 2022.

**5- ALLOTISSEMENT**

Les travaux sont regroupés en un seul lot.

**6- DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX**

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois.

**7- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de BATOURI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA payable à la recette des finances de BATOURI.

**8- REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de BATOURI, au plus tard le 22/09/2022 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003 / AONO/RE/DK/P.BTRI/CDPM/2022 DU 23/08/2022

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE  
L'ENERGIE DE LA KADEY, REGION DE L'EST

## *"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

### 9- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou, en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

### 10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera à la salle de réunion de la Préfecture le 22/09/2022 à 11 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la KADEY, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

### 11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES.

#### A. Critères éliminatoires :

- 1) Absence de la Caution de soumission;
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures.

#### B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre vingt pour cent (80%) verra son offre financière examinée.

### 12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 13- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

### 14- NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire de l'unique lot.

### 15- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Préfecture de BATOURI.

BATOURI, Le 23 AOUT 2022

Le Préfet du Département de la  
KADEY

**(AUTORITE CONTRACTANTE)**



  
**Djadai Yakouba**  
Administrateur Civil

Ampliations :

- ✓ DD/MINMAP/K
- ✓ ARMP pour insertion au JDM
- ✓ Président/CDPM
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives